



ASSEMBLEE GENERALE ANUELLE

DU 15 MAI 2024

SOUS-SOL DE LA GRANDE SALLE DE PRILLY

1. Accueil

Le président, Antoine Reymond ouvre la 64^{ème} assemblée générale de l'Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery en présence d'environ cinquante personnes. Il salue la présence de Monsieur Luigi Sartorelli, conseiller municipal de Prilly et excuse Monsieur Serge Roy, Syndic de Jouxens-Mézery, retenu par d'autres obligations.

Les convocations à cette assemblée générale ont été envoyées le 22 avril 2024 accompagnées de la cotisation annuelle.

2. Nomination des scrutateurs

Madame Laurence Diaz et Monsieur Luigi Sartorelli sont proposés comme scrutateurs.

3. Adoption de l'ordre du jour

Au point 5 est ajouté le rapport du président, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité et se présente comme suit :

Ordre du jour :

1° partie

- 1) Accueil
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 24 mai 2023
- 5) Rapport du président et intervention du municipal de la Commune de Prilly
- 6) Comptes 2023 : présentation, rapport de la commission de vérification, adoption
- 7) Composition du comité : élections statutaires
- 8) Commission de gestion : élection
- 9) Modification des statuts : présentation et votation
- 10) Divers

2° partie

Rapports des services

La liste de présences est mise en circulation.

4. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 mai 2023

Le Procès-verbal est mis à disposition sur le site Internet de l'Association familiale www.association-familiale.ch et envoyé à domicile sur demande.

Personne ne demande la relecture de ce Procès-verbal ; celui-ci est accepté à l'unanimité, à main levée, avec les remerciements à son auteure, Anne Meier.

5. Rapport du président

Dans son rapport, Antoine Reymond présente les coulisses de l'AFPJ avec ses séances de comité, de direction et de bureau. Gérard Buhlmann et Anne Meier sont remerciés par applaudissements. Il se dit heureux que tous les membres ne se soient pas inscrits à notre AG, car nous serions 650 ! Environ 320 personnes bénéficient des services de l'AFPJ, ce qui montre l'importance d'une association comme la nôtre. Il remercie les 2 communes pour leur collaboration et leur soutien. Il précise encore que le vin de la soirée est offert par la Commune de Prilly ; les boissons non-alcoolisées, la nourriture de l'apéritif et le dessert par la Commune de Jouxens-Mézery.

5. Intervention du municipal de la Commune de Prilly

Monsieur Sartorelli prend la parole et se présente. Il remercie l'AFPJ pour tout le travail accompli.

6. Comptes 2023

Notre trésorier, Gérard Buhlmann présente un aperçu des comptes 2023 de l'Association.

Tous les services ayant bien performés, l'exercice boucle sur un bénéfice opérationnel de 6'882.86 qui permet l'attribution de 5'000.00 à la Réserve générale. Les fonds propres au 31.12.2023 se montent 48'172.39. La Commune de Prilly a subventionné le jardin d'enfants amadou à hauteur 100'763.99.

Les comptes 2023 sont à disposition sur le site Internet de l'AFPJ sous www.association-familiale.ch

Le rapport de la commission de gestion est présenté par Monsieur Johnny Neukomm.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Monsieur Neukomm est chaleureusement remercié pour son travail de qualité et ses remarques pertinentes. La commission de gestion est également remerciée pour son investissement et décharge est donnée au comité.

7. Composition du comité

Conformément à l'article 13 alinéa b) des statuts, le poste de président est soumis à l'élection. M. Antoine Reymond se présente pour un nouveau mandat de deux et est réélu par acclamation.

Remerciements :

- Mme Jacklyn Nicolet est remerciée pour 30 ans d'activités en tant que monitrice de Gym-danse

La formation du Comité, par ordre alphabétique, est la suivante :

M.	André	APRILE	Bénévolat
Mme	Ana	BATATA	Jardin d'enfants Amadou
Mme	Sihem	BESSA	Ludothèque
M.	Gérard	BÜHLMANN	Trésorier
Mme	Sandra	BURKARD	Yoga
Mme	Caroline	DI MILLA	Qi Gong et méditation
Mme	Anne	MEIER	Secrétariat, cotisations
Mme	Jacklyn	NICOLET	Gymnastique
M.	Serge	ROY	Délégué Municipalité de Jouxten-Mézery
M.	Antoine	REYMOND	Président
M.	Luigi	SARTORELLI	Délégué Municipalité de Prilly

8. Commission de gestion

Actuellement, la commission de gestion est composée de M. Johnny Neukomm, rapporteur, M. Christian Schär, vérificateur et de M. René Lagger suppléant.

Afin d'assurer un tournus à la vérification des comptes, le comité propose les candidatures de M. M. Christian Schär comme rapporteur, M. René Lagger comme vérificateur et de M. Etienne Lasserre comme suppléant.

Ces trois personnes sont élues par acclamations.

9. Modification des statuts

Les modifications apportées aux statuts sont présentées par Monsieur Buhlmann, puis l'assemblée vote et accepte l'entrée en vigueur avec effet immédiat de ces nouveaux statuts dont un exemplaire est joint à ce procès-verbal.

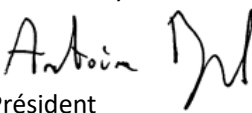
10. Divers

A l'issue de la partie administrative, les chefs de services présentent à tour de rôle leur service. Madame Luy, du groupe de Gym-Danse de Madame Nicolet, prend la parole pour la remercier de ses 30 années de monitorat au nom des gymnastes.

Cf annexes

La soirée se poursuit avec un apéritif offert par les deux communes puis un repas convivial.

Antoine Reymond


Président

Anne Meier


Secrétaire